Cours d'Analyse Financière

Introduction

M1 MBFA

Vincent Bouvatier vincent.bouvatier@u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil

1. Quelques éléments sur l'entreprise

Entreprise
 ⇔ noeud de contrats entre les ayants droit
 ⇒ portent sur le contrôle des ressources et la répartition de la richesse créée

- Parties prenantes considérées : actionnaires et prêteurs
 - s'intéressent au capital et à la richesse économique actuelle et future de l'entreprise
 - analyse : production et répartition de la richesse économique de l'entreprise
 - cycles de l'entreprise
 - rentabilité et solvabilité

• Les cycles de l'entreprise

- cycle d'exploitation
- cycle d'investissement
- cycle de financement

Cycle d'exploitation

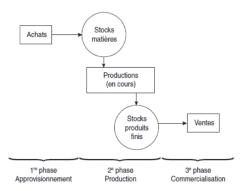
- Activité de l'entreprise

 - logique répétitive : recheche d'économies d'échelle (logique industrielle) et création d'une réputation commerciale

Cycle de l'exploitation

- 1 phase d'approvisionnement
- phase de production : inputs mobilisés dans un processus technologique
- phase de commercialisation

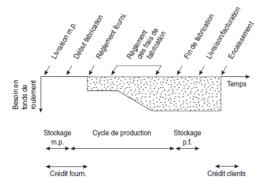
• Représentation du cycle d'exploitation



contrepartie : enchaînement de dettes (fournisseurs, charges et coûts intermédiaires) et de créances



• Financement du cycle d'exploitation :

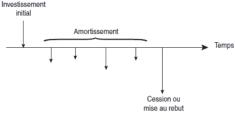


→ durées spécifiques à chaque secteur / branche / produit
 ex : entreprise de prestations de services payée au comptant
 ⇔ durée nulle du cycle d'exploitation

Cycle d'investissement

- création du capital économique nécessaire à la production
 utilisé dans le cadre du cycle d'exploitation
- investissement \iff immobilisation de monnaie
- amortissement des investissements physiques : retour à la liquidité
- investissement **peut être de nature financière** (ex: prise de contrôle d'une autre entreprise)
- durée du cycle ± longue selon l'investissement

✓ Durée du cycle



Cycle de financement

- contrepartie des cycles d'exploitation et d'investissement
- liquidités mise à disposition par des apporteurs externes : actionnaires et prêteurs
- durée de la ressource : courte, longue ou infinie
- rythme la trésorerie de l'entreprise

1. Quelques éléments sur l'entreprise Rentabilité et solvabilité

 Problématiques financières de l'entreprise : rentabilité et solvabilité

Rentabilité :

- moyen de rémunérer des apporteurs de ressources (ex: actionnaires)
- indicateur de rendement et d'efficacité de l'allocation des ressources

$$rentabilité = \frac{résultat\ obtenu}{moyens\ mis\ en\ oeuvre}$$

moyens mis en oeuvre \iff capital économique

1. Quelques éléments sur l'entreprise Rentabilité et solvabilité

Solvabilité :

- assurer durablement le paiement de ses dettes exigibles
- en cas de cessation des paiements (aux prêteurs et fournisseurs) : procédures amiables ou judiciaires
- perspective de court terme : liquidité de l'entreprise

 → décaissements (t) ≤ Encaissements (t) + Stock de monnaie (t-1)
- perspective de long terme
 - \hookrightarrow flux d'encaissements structurellement supérieurs aux flux de dépenses
- Analyse financière menée par les créanciers : risque majeur est le défaut de paiement généralisé (i.e., la défaillance)
 - → notion de solvabilité au coeur de l'analyse

2. Plan du cours

 Objet du cours : analyse financière de l'entreprise par les apporteurs de fonds

Plan du cours :

- Partie 1 : Les documents et l'information comptables

 ⇒ bilan, compte de résultat, annexe, soldes intermédiaires de gestion,
- Partie 2 : Diagnostic de la performance et de la rentabilité, évaluation de l'entreprise
- Partie 3 : Défaillance et risque de crédit

2. Plan du cours

Manuels:

- Bernet-Rollande L., Pratique de l'analyse financière, 2ème édition, 2015, Dunod.
- de La Bruslerie H., Analyse financière, 5ème édition, 2014, Dunod.
- Grandguillot B. et F., L'Analyse financière, 20ème édition, 2016, Gualino, Collection ZOOMS
- Vernimmen P., Quiry P. et le Fur Y., Finance d'entreprise, édition 2018, 2017, Dalloz
- Berk J. et DeMarzo P., Finance d'entreprise, 4e édition, 2017, Pearson
- Thibierge C., Analyse financière, 6ème édition, 2016, Vuibert
- Remarque: certains manuels sont disponibles en ligne via le moteur de recherche Athena de la BU de l'UPEC: https://bibliotheque.u-pec.fr/ (e.g., de La Bruslerie (2014), Thibierge (2016))

3. Information comptable

Information comptable

- obligation légale
- logique d'évaluation par un tiers (actionnaire, prêteur)
- principes et règles propres à la comptabilité
- exploitation (i.e. traitement) de l'information pour mener une analyse financière
- Objectif: produire une image fidèle et sincère du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise
 - - principes (comptables) pour produire les documents
 - comptes individuels et comptes consolidés

3. Information comptable

- Comptabilité des entreprises (non-financières)
 - → réglementation élaborée par l'Autorité des Normes Comptables (ANC, http://www.anc.gouv.fr/)
 - Plan comptable général (PCG)
 - comptabilités spécifiques pour les entreprises financières (banque, assurances)
 - nombreuses évolutions à travers le temps

3. Information comptable

- Référentiels comptables utilisés :
 - le référentiel national (French GAAP, Generally Accepted Accounting Principles)
 - le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards)
 - développé par l'IASB (International Accounting Standard Board): organisme privé de normalisation comptable
 - réglementation européenne: « toutes les sociétés cotées régies par le droit national d'un état européen devront appliquer le référentiel IFRS dans leurs comptes consolidés à partir du 1er janvier 2005.»
 - référentiels hors de l'EEE (ex: US GAAP)

3. Information comptable Principes comptables

- Primauté du droit sur le fait (i.e., la réalité économique)
 - enregistrement comptable : associé à un acte juridique

 → nouvelle créance ou dette pour l'entreprise
 - date et méthode d'enregistrement pas liées à la réalité économique

• Principe de l'évaluation au coût historique

- biens entrent dans le patrimoine sur la base de leur valeur historique (à l'aquisition)
- valeur économique ou d'usage non retenues
 - \hookrightarrow subjectives et fluctuantes
- uniquement amortissement ou provisionnement affectent l'évaluation comptables des actifs
- dimension backward-looking / tourné vers le passé



3. Information comptable Principes comptables

• Principe de prudence

- charges et produits : traitement comptable dissymétrique
- charges : prise en compte dès qu'elles sont probables (provisions)
- produits : pris en compte quand ils sont réalisés
 plus-values potentielles pas prises en compte
- absence de compensations entre moins-values latentes et plus-values latentes
 - \hookrightarrow valeur comptable peut sous-évaluer l'entreprise



3. Information comptable Principes comptables

• Principes et référentiels comptables

- comptes individuels : référentiel national (French GAAP)
- autres référentiels : IFRS pour comptes consolidés des groupes cotés
- divergences des principes selon les référentiels
 - coût historique et primauté du droit sur le fait remis en cause dans le référentiel IFRS
 - primauté de la réalité économique, comptabilité d'intention et évaluation à la "juste valeur" sont des principes privilégiés dans les normes IFRS

3. Information comptable Documents comptables

Documents comptables

- **livre-journal** : enregistre chronologiquement les opérations affectant le patrimoine de l'entreprise
- grand livre : regroupe les opérations du livre-journal en fonction du plan de compte de l'entreprise (nomenclature du Plan comptable général)
- inventaire

Documents de synthèse

- reportés sur l'inventaire
- à déposer au greffe du tribunal de commerce dans le mois qui suit l'approbation des comptes

3. Information comptable Documents comptables

Détails des comptes

- dépendent de critères de taille des entreprises
- 3 niveaux (*Cf.* annexe):
 - système abrégé
 - système de base
 - système développé
- différences entre les 3 systèmes: niveau de détails

3. Information comptable Documents comptables

- Certification des comptes par un commissaire aux comptes
 - → obligation légale si 2 des 3 critères suivants vérifiés :
- Openition of the contract of the contract
- ② total de bilan > 1,55 M€
- nombre moyen de salariés > 50

Liasse fiscale

- ensemble des imprimés fiscaux renseignés par l'entreprise
- permet de déterminer l'impôt sur les sociétés
- information peut être plus riche que les documents comptables

 — en particulier sur les amortissements, les provisions, les échéances des créances et des dettes

Annexe Documents comptables

Détails des comptes

- dépendent de critères de taille des entreprises
- 3 niveaux :
 - système abrégé
 - système de base
 - système développé

Système abrégé :

- pour les "petites" entreprises
- production d'un bilan et d'un compte de résultat simplifiés
- doit respecter au moins 2 des 3 critères suivants :
 - ① total du bilan < 267 k€
 - ② un chiffre d'affaire net < 534 k€
 - on nombre moyen de salariés < 10
- remarque: les seuils sont amenés à changer dans le temps (du fait de l'évolution du niveau général des prix)

Annexe Documents comptables

Système de base

- moyennes et grandes entreprises
- bilan, compte de résultat plus complets et annexe détaillée
- possibilité de présenter une annexe simplifiée si :
 - 1 total du bilan < 3,65 M€
 - ② un chiffre d'affaire net < 7,3 M€
 - 3 nombre moyen de salariés < 50

Annexe Documents comptables

Système développé

- comporte des documents supplémentaires éclairant la gestion de l'entreprise
- système facultatif
- exemple de documents :
 - tableau de capacité d'autofinancement
 - tableau de financement
 - tableau de variation des capitaux propres